CHUSCLAN

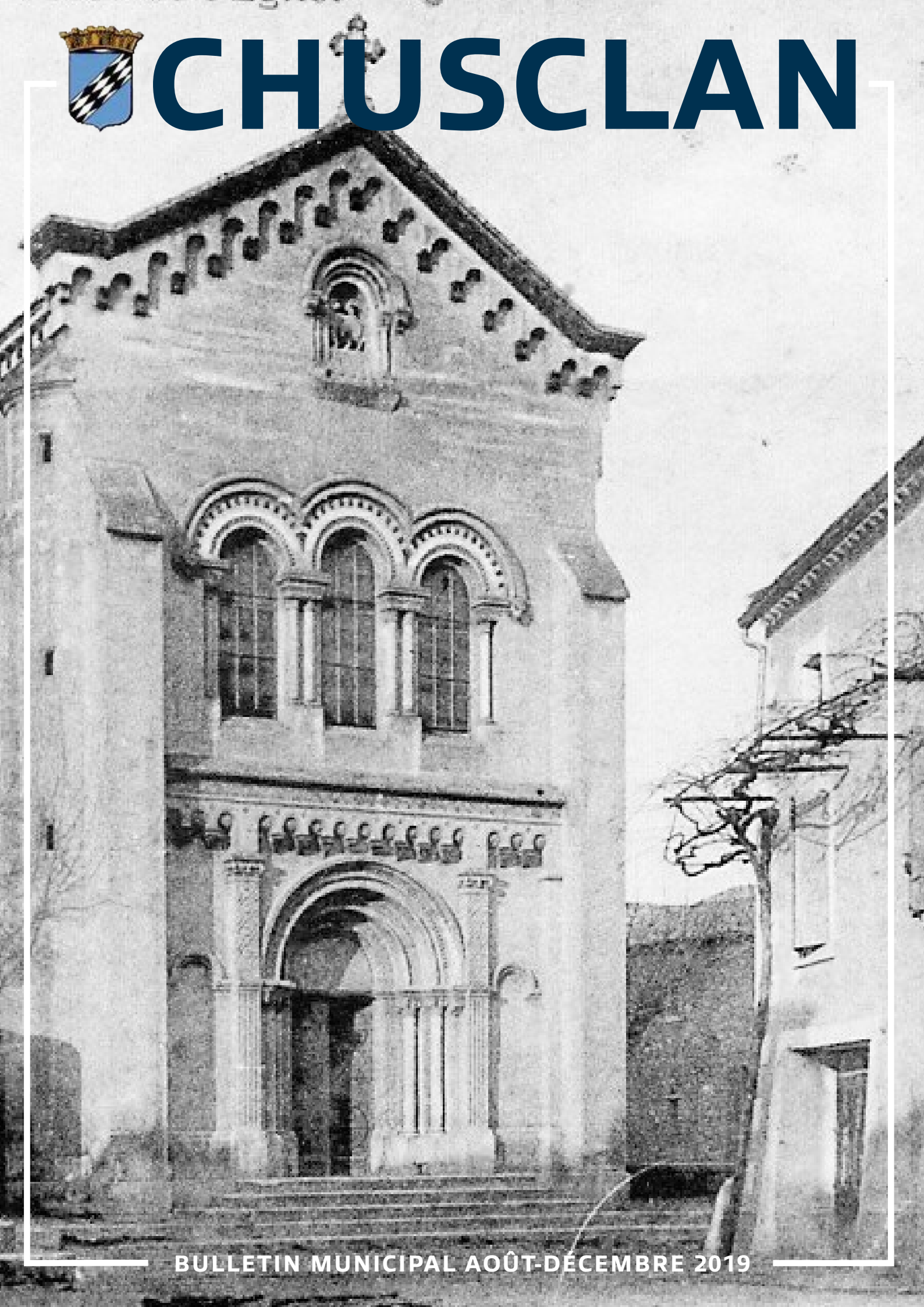

BULLETIN MUNICIPAL AOÛT-DÉCEMBRE 2019

Sommaire

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL p. 4-7
03.07.19 - 29.08.19 - 08.10.19 - 18.12.19

MÉDIATHÈQUE p. 7-9

ETAT CIVIL p. 10

PLANTATION D'ARBRES p. 11

ACTIONS DU CCAS p. 12-13
Rando' Rose

VIE ASSOCIATIVE p. 14-39
Club Taurin Lou Mistraou p. 14-15
Entre Chusclan et Pissila p. 16
Art en Cèze p. 17
Les Amis de Gicon p. 18-19
Tennis Club de Chusclan p. 20
Cèze Danse p. 21
Chuscl'en Forme p. 22
La Belle Époque p. 23
Cyclo Club p. 24-25
APE p. 26-27
Entrons dans leur danse p. 28-29
Les Pattes Actives p. 30-31
Ensemble Vocal Monticant p. 31
Terres et Formes p. 32-33
Sculpt'Art p. 34-35
Les Marmottes Chusclanaises p. 36-37
Les Vendanges de l'Histoire p. 38-39

AGENDA p. 40

réalisé par irisagency

L'IM

Appel à Candidature

APPEL A CANDIDATURE POUR L'EXPLOITATION DE LA GUINGUETTE DE CHUSCLAN

Date et heure limite de réception des candidatures

14 février 2020 – 17H

La commune de CHUSCLAN lance un appel à candidatures pour le renouvellement de l'occupation du domaine public au lieu-dit « les Canabières » pour l'exploitation d'un restaurant saisonnier de type « guinguette » pour les périodes estivales 2020, 2021, 2022.

Règlement consultable sur le site :

- www.chusclan.fr / Onglet : mairie – appel à candidatures.
- A retirer en mairie – place des marronniers – 30200 CHUSCLAN

A G E

Le Mot du Maire

Ce bulletin municipal, le dernier du mandat, est consacré principalement à la présentation des différentes activités organisées par nos associations.

Ce mandat a été riche en travaux d'investissement pour l'avenir afin de préserver le village et le patrimoine.

Nous l'avons valorisé par des aménagements qui respectent son charme et son authenticité, sans renoncer à sa ruralité, mais aussi afin de garantir un art de vivre en lui préservant une dimension raisonnable.

La richesse vient aussi du milieu associatif qui favorise la convivialité et contribue à l'animation de notre village et permet une bonne intégration des nouveaux habitants. Et j'adresse à tous les bénévoles ma sincère reconnaissance pour leur investissement.

Merci au personnel municipal qui accompagne la population dans la vie de tous les jours.

Je remercie également l'équipe municipale, toujours soudée et investie, qui m'a accompagné tout au long de ce mandat.

Je regrette que certains aient décidé de ne pas renouveler leur engagement, et surtout le départ de Bernard CHARMASSON, mon 1er adjoint, qui a souhaité mettre fin à ses activités municipales (élu depuis 1983). Présent à mes côtés depuis 20 ans, je respecte cependant cette décision et je le remercie tout particulièrement. Notre complémentarité et notre confiance mutuelles nous ont permis de surmonter les difficultés et de faire avancer les choses.
Alors, Bernard, un grand merci.

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux, je solliciterai avec une nouvelle équipe vos suffrages lors des prochaines élections municipales.

Louis Chinieu

Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS 03.07.19 - 29.08.19 - 08.10.19 - 18.12.19

DIVERS

Demande subvention FNACA

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie sollicite le Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement. Dernière subvention versée en 2016 : 200 €
Le conseil municipal, à l'unanimité,
- Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 200 euros à l'association FNACA
- Précise que cette dépense sera imputée à l'article 6574.

Organisation de la sortie 11 juillet 2019 pour les personnes du 3ème âge (CCAS)

Le voyage est offert par la mairie. Cette année, le départ aura lieu à 13h00. Les participants iront voir une pièce au théâtre du Chêne noir « le jour où j'ai appris que j'étais juif ».
17h00 : visite du Palais des Papes avec HistoPad et un guide qui accompagne le déroulement de la visite.
20h30 : repas au Bercail à la Barthelasse.
La journée s'élèvera à 2 900 €, avec une participation de 10 € par personne pour un coût de 50 € / personne.
50 personnes maximum.
Le Conseil Municipal remercie Madame Chantal VALVASORI pour l'organisation de cette nouvelle formule.

Attribution de l'indemnité de conseil au comptable des finances publiques de receveur de la trésorerie de Bagnols sur Cèze
Considérant le décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice 2019, établi conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECIDE
▪ De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
▪ D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 145% par an, considérant que la majoration de ce taux correspond aux indemnités de conseil 2019, au titre de l'accompagnement et du soutien aux services finances délivrés en 2018,
▪ Que cette indemnité sera calculée, selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à monsieur Thierry TOESCA, Receveur municipal,

VOTE A L'UNANIMITE

Bail professionnel Elodie Klein

Lors du Conseil Municipal du 26 mars 2019, les élus ont émis un avis favorable à la location du petit local disponible au pôle médical pour l'installation professionnelle de madame Elodie Klein, sophrologue, afin de permettre l'implantation d'un nouveau corps de métier.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bail professionnel à intervenir entre la Commune de CHUSCLAN et Mme KLEIN Elodie et demande au Conseil Municipal de décider de la location au profit de Mme KLEIN Elodie à compter du 1er septembre 2019.
En conséquence, il y a lieu de fixer un tarif de location pour l'occupation du domaine privé de la Commune.
Considérant qu'il y a lieu de louer la partie privative correspondant au lot n°2 – cabinet n° 2 comprenant un cabinet d'une surface de 13 m2 et d'une salle d'attente d'une surface de 5.50 m2 partagé avec le cabinet n° 1 du lot n° 2, au prix du loyer mensuel prévu dans le bail établi par monsieur le Maire fixé à 235 euros à l'exception de la première année, soit du 01 septembre 2019 au 30 septembre 2020, le montant du loyer sera 117.50 euros afin d'apporter une aide à l'installation.
Le montant des charges mensuelles s'élève à 45,00 € / mois.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
▪ APPROUVE le bail établi par Monsieur le Maire et le prix de location à usage professionnel.
▪ AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail professionnel avec Mme KLEIN Elodie au 1er septembre 2019, pour une durée de 6 ans.

VOTE A L'UNANIMITE

Conservation des archives anciennes

Suite au rapport d'inspection des archives communales, une demande de dérogation doit être faite auprès du service départemental d'archives pour régulariser la situation des archives de la commune afin de conserver ses archives elle-même.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :
▪ D'ACCEPTER la conservation dans les locaux de la mairie :
- Des registres de l'état civil de plus de cent vingt ans
- Des registres de délibérations de plus de cinquante ans
- Et de tous les autres documents de plus de cinquante ans n'ayant plus d'utilité administrative et destinés à être conservés à titre définitif ;
▪ De CHARGER Monsieur le Maire de rédiger la déclaration destinée à cet effet auprès du représentant de l'Etat dans le département.

VOTE A L'UNANIMITE

Renouvellement de la commune au service adhésion de téléassistance à domicile avec appareil RTC et GPRS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),
Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 février 2003 relative à l'adhésion de la commune au service de téléassistance à domicile,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 février 2015 portant renouvellement de la convention d'adhésion à la téléassistance (Réseau de sécurité et d'aide téléphonique),
Considérant que la dernière convention a été signée le 6 mars 2015 pour une durée d'une année à compter de sa date de signature et renouvelée par reconduction expresse dans la limité de 4 ans,
Considérant que la collectivité est appelée à adapter cette convention d'adhésion à la Téléassistance avec Présence 30, afin de cofinancer les appareils de téléassistance RTC (compatible avec ligne France Télécom) et également GPRS (compatible avec installation internet et portable) au bénéfice des personnes âgées ou à mobilité réduite sur la commune,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :
D'autoriser monsieur le maire à signer la nouvelle convention ayant pour objet le développement d'un service départemental de téléassistance à domicile avec Présence 30 / Téléassistance, avec mise à disposition d'appareils RTC ou GPRS,
De préciser que la mairie participera pour un montant de 15 € de l'abonnement mensuel supporté par chaque utilisateur, sur présentation d'un avis de non-imposition.

VOTE A L'UNANIMITE

Motion de soutien en faveur du maintien des trésoreries du département du Gard

Les membres de l'intersyndicale (Solidaires Finances Publiques Gard, FO DGFIP Gard, CGT Finances Publiques Gard) ont adressé un courriel le 9 septembre 2019 aux élus exposant leur opposition à la réorganisation des services des Finances publiques dans le Gard.
L'Association des Maires du Gard a également communiqué sur sa mobilisation contre la suppression de seize trésoreries dans le Gard qui seront remplacées par des services de gestion comptable dans le cadre de la réforme de la DGFIP.
Monsieur le Maire rappelle la mission de service public de proximité assuré par les trésoreries tant pour le conseil aux collectivités que pour l'accueil des usagers.
Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,
- DEMANDE le maintien des trésoreries de proximité et notamment le maintien du service aux entreprises et aux particuliers de Bagnols sur Cèze et le maintien des services de la trésorerie de Pont Saint esprit,
- EXPRIME son soutien à l'ensemble des personnels de la trésorerie de Bagnols sur Cèze.

Courrier fédération départementale des chasseurs du Gard du 19/09/2019

L'opération culture d'intérêts faunistiques et floristiques et Sainte Catherine consiste à la plantation de végétaux (jachère fleurie). L'action fédérale « Natura jeunes » incite à la participation des écoles.
Le conseil municipal donne son accord pour la commande de végétaux à prix préférentiels.

Cadeau de Noël pour les enfants scolarisés à l'école de Chusclan

Le conseil municipal prévoit une enveloppe de 30 € /enfant pour l'achat d'un cadeau. Un spectacle sera également organisé hors temps scolaire comme l'an passé.

Collection ANGLEZAN

Monsieur Anglezan possédait une collection importante de livres. Il en a fait don à la médiathèque de Chusclan.

PERSONNEL

Médailles du travail

Trois agents à titre de récompense pour 20 années au service des Collectivités Locales seront mises à l'honneur :
- Madame Sylvie PASSERA : médaille échelon ARGENT
- Madame Béatrice VALETTE : médaille échelon ARGENT
- Madame Dominique BIALLET : médaille échelon ARGENT

La remise des médailles sera programmée un mercredi soir. Une date sera fixée en septembre.

Adoption du règlement intérieur applicables aux employés de la mairie de CHUSCLAN.

Le règlement intérieur est un document dans lequel l'autorité territoriale fixe, entre autres, les règles de discipline intérieure à la collectivité. Il vient en complément des dispositions statutaires issues respectivement :
- de la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant Statut de la Fonction Publique Territoriale ;
- et des décrets pris pour l'application de ces deux lois.

Il comporte également des mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
Il s'impose à chaque agent employé par la collectivité quels que soient sa situation statutaire, son rang hiérarchique et son affectation dans les services. Il s'impose à chacun au lieu même de la collectivité, mais également en quelque endroit qu'il se trouve au nom de la collectivité.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- DECIDE d'approuver le règlement intérieur du personnel de la mairie de CHUSCLAN à compter du 1er septembre 2019.
- CHARGE monsieur le Maire, madame la Secrétaire Générale, chacun en ce qui les concerne, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS 03.07.19 - 29.08.19 - 08.10.19 - 18.12.19

PERSONNEL

Mise en place d'un cycle annualisé de travail pour les agents intervenants à l'école.

Monsieur le Maire rappelle que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique (article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée). Par ailleurs, le travail est organisé selon des périodes de référence appelées cycles de travail (article 4 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 précité).
Les collectivités peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées :
- la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) ;
- la durée quotidienne de travail d'un agent ne peut excéder 10 h. ;
- aucun temps de travail ne peut atteindre 6 heures sans que les agents ne bénéficient d'une pause dont la durée doit être au minimum de 20 minutes ;
- l'amplitude de la journée de travail ne peut dépasser 12 heures ;
- les agents doivent bénéficier d'un repos journalier de 11 heures au minimum ;
- le temps de travail hebdomadaire, heures supplémentaires comprises, ne peut dépasser 48 heures par semaine, ni 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives ;
- les agents doivent disposer d'un repos hebdomadaire d'une durée au moins égale à 35 heures et comprenant en principe le dimanche.
Le Maire rappelle en outre que l'annualisation du temps de travail est une pratique utilisée pour des services alternant des périodes de haute activité et de faible activité.
L'annualisation du temps de travail répond à un double objectif :
- de répartir le temps de travail des agents pendant les périodes de forte activité et le libérer pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité ;
- de maintenir une rémunération identique tout au long de l'année c'est-à-dire y compris pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité.

Ainsi, les heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire de travail de l'agent dont le temps de travail est annualisé pendant les périodes de forte activité seront récupérées par ce dernier pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité.

Les jours de fractionnement possibles seront pris en compte dans les plannings de congés des agents conformément à l'article 1er du décret n° 85-1250 du 26 novembre 2019.

Le Maire rappelle enfin que pour des raisons d'organisation et de fonctionnement des services, et afin de répondre aux mieux aux besoins des usagers, il convient en conséquence d'instaurer pour certains services des cycles de travail annualisés :
- services scolaires et périscolaires
Vu l'avis favorable du comité technique sur la mise en place de l'annualisation des agents intervenants à l'école en date du 22 juillet 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la mise en place de l'annualisation du temps de travail pour les agents intervenant dans le service scolaire et périscolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE
Article 1 : Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, les services suivants sont soumis à un cycle de travail annualisé :
- services scolaires et périscolaires
Article 2 : Les agents publics relevant d'un cycle annualisé restent soumis de plein droit à l'ensemble des droits et obligations des agents publics, tels que définis notamment par les lois n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

VOTE A L'UNANIMITE

TRAVAUX

chemin de la Combe de Carmignan

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des élus ont pris connaissance du projet d'aménagement VRD chemin Combe de Carmignan lors du conseil municipal du 15 mai 2019. Les travaux envisagés ont été présentés par Monsieur Thomas PELTIER, ingénieur chef de projet du CEREG. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet.
Afin de réaliser les travaux, il a été décidé de lancer un marché public à procédure adaptée :
« Aménagement VRD chemin Combe de Carmignan ».

Le marché est composé de 2 lots :
Lot N°1 : Voirie / terrassement
Lot N° 2 : Réseaux eau potable et assainissement des eaux usées – génie civil d'éclairage
Monsieur le Maire, détaille le déroulement de la procédure avec l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence dans un journal d'annonces légales, puis en fonction

des offres transmises et sur la base des critères de jugement prévus au règlement de la consultation, le candidat mieux disant pour chaque lot doit être retenu.
3 entreprises ont répondu pour le LOT N°1 : BARJA VESIGNE, ROBERT et COLAS
2 entreprises ont répondu pour le LOT N°2 : CARMINATI et DAUMAS
L'entreprise Eiffage a déposé une offre pour le lot N°1 hors délai et sous-pli cacheté non dématérialisé.
Vu l'avis de la commission des marchés publics réunie pour l'ouverture des plis le 28 juin 2019 et la synthèse de l'analyse des offres effectuée,
- Lot N°1 : avec 3 entreprises qui ont transmis une offre dématérialisée, le lauréat est l'entreprise COLAS de Marguerittes (30320), retenue au cumul de l'ensemble des critères de jugement.
- Lot N°2 : avec 2 entreprises qui ont transmis une offre dématérialisée, le lauréat est l'entreprise DAUMAS TP de Laudun, retenue au cumul de l'ensemble des critères de jugement.
Après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :
- Approuve le mode et le déroulement de consultation pour la passation d'un marché public dans le cadre de la procédure adaptée

- Approuve le choix des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement VRD chemin Combe de Carmignan comme indiqué ci-dessus,

- Donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les actes d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce marché.

- Dit que le financement est prévu au compte 2315 du budget primitif 2019 et au compte 2315 du budget assainissement.

VOTE A L'UNANIMITE

Les travaux de l'entreprise DAUMAS commenceront le 18 juillet 2019.

Lot n°	Objet	Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
1	Voirie Terrassement	Entreprise COLAS Chemin de la Granelle 30200 MARGUERITTES	230 116.00 €	276 139,20 €
2	Réseaux eau potable et assainissement des eaux usées Génie civil éclairage	TP DAUMAS Rue Jean-Pierre Florian 30 290 LAUDUN	180 840.15 €	217 008,18 €
		Montant total du projet	**410 956.15 €**	**493 147.38 €**

Parcours de santé

226 arbres sont à abattre pour sécuriser le parcours de santé.
Le budget à prévoir est de 35€ HT / arbre. Le Conseil Municipal donne son accord pour que monsieur Volle fasse réaliser ces travaux dont le coût s'élèvera environ à 7 910 € HT.

Déploiement WIFI territorial par la CAGR

L'installation et la pose sont à la charge de la communauté d'agglomération. L'accès internet servira à tous les usagers.
Le conseil municipal valide le projet d'implantation.

Médiathèque

NOUVEAUTÉS

Qui a démonté la Tour Eiffel?
BUSSI
TOUT CE QUI EST SUR TERRE DOIT PÉRIR
POCKET
Jean-Paul Dubois
Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon
PRIX GONCOURT 2019
Éditions de l'Olivier
CE1
Youpi, je lis !
Jeanne Boyer • Anne Rouquette
J'ai rétréci maman
bayard jeunesse
LOUCA
7. Tout pour Tout
DUPUIS
Florence Roche
Les Parfums d'Iris
ROMAN
Anatole Latuile
La vengeance des gnomes
BD KIDS

VICTORIA
MAS
Le bal des folles
roman
Albin Michel
Françoise
Bourdon
La Fontaine aux violettes
CÉCILE COULON
UNE BÊTE AU PARADIS
JEAN-CHRISTOPHE
RUFIN
LES TROIS FEMMES DU CONSUL
LA NOUVELLE ENQUÊTE D'AUREL LE CONSUL
LE HÉROS PHÉNOMÈNE DE JEAN-CHRISTOPHE RUFIN
Jim Fergus
Les Amazones
VICTORIA HISLOP
CEUX QU'ON AIME
PAR L'AUTEURE DE L'ÎLE DES OUBLIÉS
GILLES LEGARDINIER
POUR UN INSTANT D'ÉTERNITÉ
ARNALDUR INDRIDASON
LES ROSES DE LA NUIT
Métaillé
NOIR

État Civil

BIENVENUE

Macéo CASTILLON,
le 13 août

Lucenzo FAILLE NARBONNE,
le 3 septembre

Louna DERFOUF MANGELLO,
le 28 octobre

Victorie DI MASCIO,
le 29 décembre

FÉLICITATIONS

Arnaud BELHOMME & Lydie VILLARROYA,
le 02 juillet

Théo CHARRIERE & Elodie FAYE,
le 07 septembre

CONDOLÉANCES

Jean BREMOND,
le 17 juillet

Jeannine JOSIEH,
le 12 août

Antoine SCHAAL
le 18 août

Ca s'est passé dans le village...

A l'initiative des chasseurs Chusclanais et avec l'aide de la municipalité et la collaboration de Mme Cabrol, directrice de l'école, une vingtaine d'enfants ont planté une dizaine d'arbres ainsi qu'une trentaine d'arbustes en bordure de l'école dans le parc municipal.

Tout à côté de leur école, cet emplacement permettra aux enfants de les observer pousser et de s'en occuper si nécessaire (les arroser, les tailler, les protéger...).

Une technicienne de la FDC Gard a pu donner un tas d'explications aux enfants notamment sur la biodiversité et le rôle essentiel des arbres sur notre vie de tous les jours.

Après l'effort, les enfants se sont régalés de quelques friandises offertes par la société de chasse L'espérance.

Une belle action collaborative et intergénérationnelle entre différents acteurs de notre commune.

Les Actions du CCAS

CRÉDITS PHOTO : PHILIPPE CARRÉ & PIERRICK POBELLE

Rando'Rose

6265.27€ reversés à la ligue nationale contre le cancer ! Record battu !

Le dimanche 27 octobre pour la 6e année, la mairie de Chusclan a organisé Octobre Rose avec l'association « Les Pattes Actives Chusclanaises».

6265.27€ ont été reversé intégralement ; 40 marcheurs ont pu choisir entre une rando de 6 kms ou de 9 kms.

Instructeur de zumba et DJ étaient présents au départ pour un échauffement dans une ambiance de folie.

Un challenge vélo (2€ /km parcouru) a permis de récolter 436€.

Une tombola (à partir de dons d'entreprises) a rapporté 2600€.

Enfin, notre concours de pizzas a été remporté par Marie-Thérèse Peyrière avec la fameuse «EMLA».

Cette magnifique journée s'est achevée par le verre de l'amitié.

Nous tenons à remercier tous les mécènes et bénévoles qui ont contribué à cette journée.

“ Ca s’échauffe avant le départ

CLUB TAURIN LOU MISTRAOU

2019 en images avec le club. 2020 pointe son nez avec au programme une sortie au Gala des Crinières d'or à Avignon. L'assemblée générale a eu lieu le 24 janvier. Le programme 2020 y a été dévoilé. Le partage de la galette a clotûré la manifestation.

A noter dans vos agendas :
Journée Raymond TESTI | Le dimanche 14 juin 2020 au Parc Pontal

05/19/2019

RESERVE AU PORTIER

1951 2011
TORIL

Pearl

Pearl

Entre Chusclan et Pissila

Pour la première fois et espérons -le, la dernière, nous avons dû annuler notre Fête en juillet dernier, à cause de la canicule, entre autres. Mais prenez, d'ores et déjà, note que la prochaine aura lieu le vendredi 03 juillet 2020.

Ce même mois de juillet 2019 a «abrité» le séjour pour 2 semaines de notre correspondant à Pissila : Mathias, sa femme et son plus jeune fils. Abrité est un terme particulièrement bien choisi, car, au vu des évènements dramatiques se déroulant au Mali, frontalier avec le Burkina Faso ,ce séjour s'avérait un besoin urgent pour Mathias de se faire oublier sur place : étant sur le devant de la scène politique au Burkina, sa propre vie était dangereusement menacée.
En effet, les terroristes maliens s'étendent dans les pays voisins exterminant à l'aveugle la population se présentant sur leur passage. Nous avons ainsi dû nous resoudre à éloigner nos filleules de Pissila pour leur securité en les inscrivant au lycée de Kaya, plus éloigné des évènements.

Ce séjour à Chusclan a, bien sûr, permis à Mathias et sa famille de visiter les sites de la région(Nimes, la plage, Uzès et son Pont du Gard...) mais aussi à travailler ensemble avec l'équipe d'ECP pour poser les jalons des mois à venir : besoins de nos filleules, des maternités suivies, des collèges et lycées, choix des nouvelles filleules... Cette quinzaine de jours passée ensemble n'a fait que resserrer les liens déjà forts entre Mathias, sa famille et l'association.

Sitôt les vacances passées, il était temps de s'organiser pour la préparation du loto programmé le 15 décembre : envoyer les demandes de dons, aller récupérer ceux-ci,les emballer, préparer la grille des lots, garnir la buvette, distribuer les flyers et installer les affiches dans les villages voisins.

Le 15 décembre est passé... et très bien passé car ce loto a été une parfaite réussite, la nouvelle salle qui peut accueillir 300 personnes s'est trouvée remplie en très peu de temps, les tables ont failli manquer ; gâteaux et boissons ont disparu en un éclair ; l'ambiance était très conviviale : toutes les générations étaient au rendez-vous : cela fait plaisir de constater que les jeunes et très jeunes apprécient aussi cet évènement familial ! Il faut dire que nous n'avions pas lésiné sur les lots à gagner:
- diners- spectacle au Castel
- week-end en Drome provençale pour 9 personnes
- ordinateur portable
-voyage en Tunisie pour 2 personnes dans un Hotel **** à Hammamet en all inclusive avec Spa...
Outre les classiques, mais non moins appréciés, paniers garnis , jambons, chapons, dindes et autres sangliers. Sans oublier les nombreuses bouteilles de vin pour consoler nos perdants à la balotte.

Un grand merci à tous ces participants grâce auxquels nous allons pouvoir continuer nos actions auprès de nos filleules,lycées et maternités au Burkina. Et un grand merci également à tous les partenaires qui nous ont permis de si bien

loter l'évènement et aux bénévoles qui ont géré l'organisation (les membres de l'association).

En parrallèle de ces principaux sujets, nous continuons de constituer nos kits layette grâce aux dons de vêtements du Secours Catholique de Bagnols et de la Loire, aux bénévoles de Laudun qui tricotent de merveilleux chaussons et bonnets et que nous offrons aux mamans burkinabés acceptant de venir accoucher en maternité pour plus de sécurité.

Nous espérons pouvoir,malgré les tensions politiques sur le terrain,e nvoyer un conteneur au printemps prochain.

Si vous avez du temps et l'âme généreuse et humanitaire,n'hésitez pas à venir nous rejoindre :
appelez Brigitte au 06 24 44 56 55
ou Françoise au 06 17 11 46 64.

Toute l'équipe d'ECP espère que vous aurez passé d'excellentes Fêtes de fin d'année et vous présente tous ses voeux pour 2020

Atelier d'Art en Cèze

L'association de peinture de Chusclan change de nom ! Désormais elle s'appelle « Atelier d'Art en Cèze »

Les cours sont donnés par Sylvette Dauchet, peintre professionnelle de St Victor la Coste. Sur les 3h d'atelier, sont enseignés les techniques de peinture, couleurs, composition, histoire de l'Art.

Entre croquis et peintures, des temps d'atelier « découvertes de différentes techniques » sont proposés :
Carnet de voyages, encre de chine, aquarelle, peinture au couteau et autres…

L'année est rythmée par des expositions individuelles : Forum gourmand, Vendanges de l'histoire, Epad..et collectives avec notamment « les pinceaux s'emmêlent » accrochage avec 4 associations dans lesquelles Sylve intervient, à la chapelle de St Paul les fonts ou encore avec Sculp'Art de Chusclan.

Contact :
maisondesartschusclan@orange.fr
Tél : 06 80 17 14 57 / 06 72 83 44 56

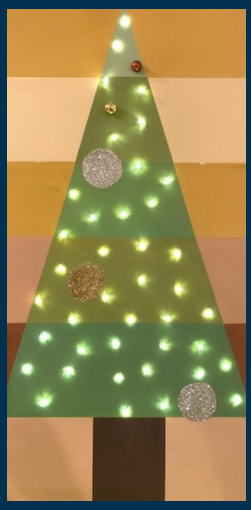
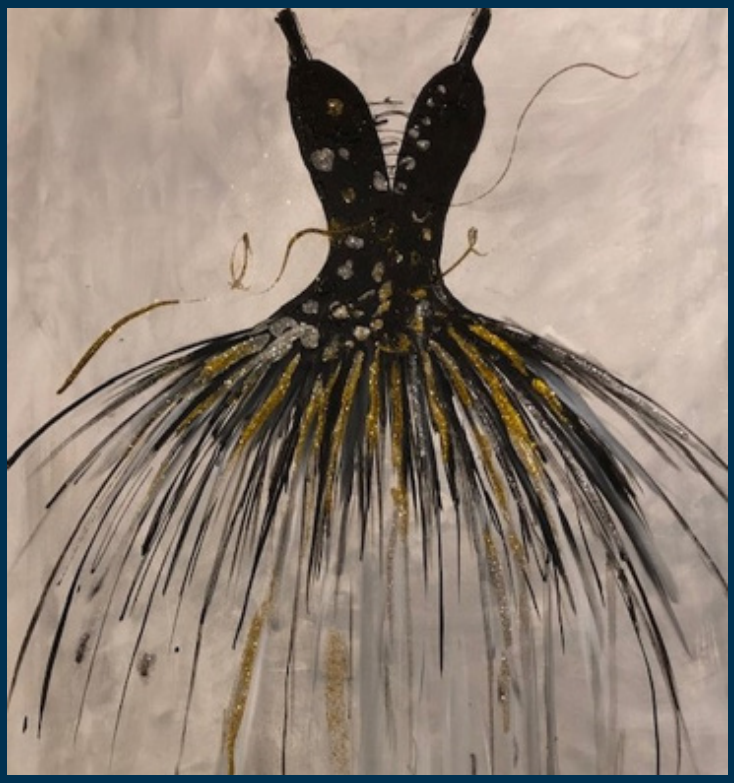

Les Amis de Gicon et du Patrimoine

En plein épisode caniculaire, le bon sens a suggéré aux membres de la paroisse de renoncer à la chapelle pour la messe en l'honneur de sainte Madeleine. Elle a donc été célébrée, le samedi 29 juin, dans le village, en l'église Saint-Julien et le verre de l'amitié, offert par les Amis de Gicon, a été partagé à l'ombre bienfaisante des platanes.

La soirée médiévale du 13 juillet a remporté un franc succès. L'électricité, bien qu'absente au Moyen Age, ayant été, grâce à Alain Ouvray, de la partie, la manifestation a pu se prolonger tard dans la soirée, dans de bonnes conditions de sécurité. La prestation des membres de l'association La Guilde de l'Histoire - costumes, combats, instruments de musique qui alternaient avec les informations sur le château - a réussi à recréer une atmosphère moyenâgeuse qui semble avoir été grandement appréciée du public. Après la lecture par Pascal Thouret, président de La Guilde, de contes ayant pour thèmes Bagnols, Gicon, la Cèze, lecture entrecoupée d'airs d'opéras interprétés par le baryton basse Alexandre Milesi, les commensaux ont partagé – sur tranchoir (épaisse tranche de pain) et sans fourchette – un repas dont le menu avait été élaboré par Violette Bouzon, nouvelle secrétaire de l'association, et préparé en partie par ses soins, par la maison Miaille et le boulanger de Chusclan. Sur une idée d'Aline Fabre on pouvait voir, sur la mezzanine, une dizaine de panneaux qui offraient un aperçu de l'art du peintre et enlumineur Jean Fouquet (1420 – 1481) qui au service du roi Charles VII (celui que Jeanne d'Arc a fait couronner en 1429) et de son fils Louis XI a exalté la royauté française.

Aux membres bénévoles qui ont oeuvré au bon déroulement de cette soirée s'était aimablement jointe Françoise Christol, nous l'en remercions vivement. Ce succès nous incite à réitérer cette manifestation, en améliorant la formule.

Contacté par Alain Ouvray, Marc Gizard menuisier à Saint-Génies-de-Comolas, a réparé gracieusement, au début du mois d'août, l'une des fenêtres de la salle Saint-Louis, brisée depuis l'hiver : nous lui en sommes très reconnaissants.

Nous remercions également la mairie qui, au cours de ce mois de juillet a fait apposer sur le mur de la maison natale de M. Anglezan, une plaque commémorative. Ce geste, survenu en plein été, n'a peut-être pas eu le retentissement qu'il méritait.

Avez-vous remarqué combien la croix de rogations (du latin « rogare » qui signifie « prier ») située à l'angle du chemin des Costes et, justement, du chemin des Rogations, à côté du cimetière, a été mise en valeur par le crépissage du mur de clôture de la propriété de la famille Marie ? Les processions des rogations qui avaient lieu avant la messe de 7 heures, les 3 jours de mai précédant l'Ascension, ont été instituées par saint Mamert, évêque de Vienne entre 498 et 518 pour remplacer les « ambarvalia » gallo-romaines : fêtes en l'honneur de Céres, déesse protectrice de la végétation.

Remarquable aussi, la façade du presbytère depuis, qu'à la demande de la mairie, Laurent Marrosu a mis en évidence les magnifiques pierres. Avez-vous vu l'élégante ancre (partie visible d'un tirant) au-dessus de la fenêtre centrale, qu'il a imaginée et forgée ?

Le dimanche 8 septembre les salles du château ont été ouvertes pour permettre à un groupe de photographes amateurs, sous la conduite de Jérôme Descamps de Bagnols, de pratiquer leur art.

Les Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre n'ont pas bénéficié d'une météo favorable, néanmoins sur les 2 jours, quelque 105 visiteurs ont arpenté le site. Certains ont suivi les visites, d'autres ont testé les jeux médiévaux présentés dans la salle du Tinel, à l'initiative de Violette Bouzon et de Marie-Antoinette Méric. Petit rectificatif : contrairement à ce qui a été écrit dans Midi-Libre, le dimanche, 19 personnes ont visité la médiathèque Saint-Augustin. En revanche, celle-ci a attiré beaucoup de monde par sa braderie de livres, organisée à l'occasion des 21es Vendanges de l'Histoire qui ont connu un record d'affluence, le dimanche 13 octobre. De quoi mettre du baume au cœur de tous les bénévoles qui se dévouent pour que cette fête soit, année après année, un succès, et de Véronique Griot sur qui repose toute le préparation de ce grand moment festif. Cinq chauffeurs bénévoles ont accompagné en mini-bus les 75 camping-caristes qui ont visité le château le vendredi matin ou l'après-midi. Une vingtaine de participants, majoritairement les stéphanois venus avec leurs voitures anciennes, a suivi la visite du village, le samedi matin.

Avez-vous vu la quatrième de couverture du Direct Agglo du mois de novembre ?

Le vendredi 18 octobre, 8 membres de l'association ont effectué, sous la conduite de Thierry Gauthier, tailleur de pierre rencontré à Gicon lors des Journées du Patrimoine, une enrichissante visite de 3 heures du village médiéval de Saint-Montan, dont il est un des restaurateurs.

La maison natale du Père Brydaine, anciennement propriété de Michel Fleurial, vient d'être restaurée par Sébastian Annaloro (neveu de Sabine et Laurent Annaloro, créateurs de l'Angevis). La pièce d'entrée offre un magnifique plafond voûté avec clé, un splendide four à pain au pied duquel a été creusé un puits, toujours en eau.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale fin février-début mars ; la messe pèlerinage à Sainte-Madeleine, fin juin ; le repas médiéval, le samedi 11 juillet ; les journées du patrimoine et les Vendanges de l'Histoire.

Tennis Club Chusclan

Cette année a été marquée par une nouvelle augmentation du nombre total de licenciés au tennis, assez significative dans la mesure où 25% de joueurs en plus par rapport à l'année dernière ont rejoint le club.

Le nombre d'heures de cours de tennis dispensés cette année est en nette progression puisque ce sont désormais 43 joueurs qui suivent des entraînements en semaine. Quelques places sont encore disponibles si certains souhaitent nous rejoindre en cours de saison :

- Mardi : 18h30-20h (adultes loisirs)
- Mercredi : 14h-15h30 (enfants 7-9 ans), 15h45-16h45 (enfants 5-7 ans), 17h-18h30 (enfants 8-12 ans), 19h-20h30 (adultes confirmés)
- Jeudi : 19h-20h30 (adultes loisirs)
- Vendredi : 17h30-19h (enfants 8-12 ans), 19h-20h30 (ados 15-17 ans)

Les groupes sont composés de 23 enfants et 20 adultes, répartis par groupes d'âge et de niveau. Il y a 8 filles et 15 garçons en jeunes et 8 dames et 12 messieurs en adultes. Pour les plus motivés, un second cours hebdomadaire a même été mis en place. On notera une très forte assiduité sur les différents cours, malgré une météo assez capricieuse en début de saison. Un premier stage a été proposé aux vacances de la Toussaint pour les jeunes (avec remise du prix du fair-play à 2 enfants).

Un second stage sera proposé aux vacances de Pâques.

Le nombre important d'adultes cette saison a permis l'inscription de deux équipes en championnat du Gard. L'équipe engagée en catégorie des plus de 45 ans termine 3ème de sa poule et l'équipe en catégorie des plus de 35 ans finit sur une belle seconde place à quelques points seulement de la première équipe de la poule.

En parallèle, les rencontres intervillages se poursuivent pour les joueurs qui ne font pas de compétition. Le tournoi de double se tiendra en mi-mars dans le complexe sportif de Mejannes-le-Clap, avec la possibilité de jouer en salle en cas de mauvais temps.

Cette année, le tournoi intervillages enfants sera organisé par le club d'Orsan. Après les matchs de poule en matinée dans les différents clubs (Chusclan, Orsan, Saint-Etienne-des-Sorts, Vénéjan, Sabran, Saint-Gervais, Val de Cèze), un repas aura lieu dans la salle des fêtes d'Orsan avant le déroulement des phases finales.

Les principales manifestations à venir pour le club.

> Sortie à l'Aréna Montpellier afin d'assister aux ½ finales de l'Open Sud de Tennis. 8 Février 2020 Montpellier

> Tournoi intervillages de double. 14 mars 2020. Méjannes-le-Clap

> Stage de tennis. Fin avril

> Tournoi de tennis interne. Mai-juin 2020

> Tournoi intervillages enfants. 17 mai 2020

> Championnat départemental en équipe + 45. Septembre à Octobre 2020

> Championnat départemental en équipe + 35. Novembre à Décembre 2020

Cèze Danse

Soirée Rock Salsa

16 novembre 2019 – Salle du stade

Notre professeur Laste a animé avec énergie et plaisir cette soirée Salsa Rock où une centaine de danseurs de l'association et de l'extérieur nous ont rejoint. La dynamique soirée a rempli tous ses objectifs : nous retrouver pour un moment de détente et la mise en pratique de nos cours dans une superbe ambiance. Une buvette et quelques gourmandises étaient proposées par l'association.

Jeudi 19 décembre 2019 salle du Stade :

Pour clôturer les derniers cours de l'année avant les vacances de Noël, nous avons modifié le planning et invité tous les adhérents à participer à l'assemblée générale à partir de 18 H 30 et à suivre les cours ensemble : Salsa, rock ... Laste a su une nouvelle fois nous faire découvrir toutes les subtilités de ces danses avec humour, rigueur et pédagogie comme d'habitude ! La soirée s'est terminée par une auberge Espagnole et le verre de l'amitié. Nous voilà tous motivés et impatients de retrouver les cours en 2020 !

Composition du bureau :
Présidente : Christine Labeille
Trésorière : Laurence Brun
Secrétaire : Véronique Guiraud
Nombre d'adhérents : 35

A noter :
Soirée Rock Salsa

08 février 2020 - Salle du Stade

Fort du succès de la soirée du samedi 16 Novembre 2019 ; nouvel opus pour mettre en pratique nos cours, avec DJ LASTE, qui nous fera danser dans une ambiance Rock / Salsa .
Entrée 5 Euros pour les adhérents Cèze Danse / 10 Euros avec 1 boisson comprise pour les non adhérents.

06 juin 2020 - Salle Multiculturelle

Grande soirée Live

avec les GUNSHOT et DJ LASTE

Au vu du grand succès de l'année dernière, nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau LES GUNSHOT à Chusclan. Le programme de cette

soirée sera dévoilé au printemps, réservez d'ores et déjà la date sur vos agendas et calendriers tout neufs !

Rappel des horaires des cours – salle du stade -

ROCK 2ème Année : Mercredi 18 H 30 – 19 H 30
ROCK 1ère Année : Jeudi 19 H 00 – 20 H 00
SALSA 2ème Année : Jeudi 20 H 00 – 21 H 00
SWING 1ère Année : Jeudi 21 H 00 – 22 H 00

Les inscriptions sont toujours possibles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour un cours d'essai !!

Pour nous joindre : cezedanse@gmail.com
06 74 19 16 48 / 06 23 72 13 17
Facebook : Cèze Danse

Chuscl'en Forme

L'année 2019 s'achève sous le signe de la stabilité pour notre association : 72 adhésions aux différents cours contre 73 l'année dernière.

Nous comptons sur la fidélité de certaines adhérentes depuis de nombreuses années déjà, mais c'est avec plaisir que nous accueillons depuis le 2 septembre de nouvelles têtes. La grande nouveauté cette année : deux hommes ont eu le courage de rejoindre nos rangs, un en pilâtes et l'autre en yoga !

Comme l'année dernière, les cours de pilâtes et de yoga, à capacité limitée, ont fait le plein, avec ordre de priorité donné aux habitants de Chusclan et aux membres assidus des années précédentes.

Nous restons également fidèles aux quatre professeurs qui animent nos cours depuis quelques années déjà : Muriel, Marie-Hélène, Laetitia et Séverine. Chacune apporte sa touche d'originalité et personnalité propre, et chacune contribue à la satisfaction de tout le monde dans leur cours respectif.

Les cours ont repris le lundi 6 janvier 2020, histoire d'éliminer les excès des fêtes !
Nous nous sommes réunis le mardi 14 janvier pour fêter le passage dans cette nouvelle décennie en partageant la Galette des Rois. Un moment de convivialité traditionnel et apprécié de tous ! Nous vous souhaitons à toutes et tous une très heureuse année 2020 pleine de bons moments en famille.

La Belle Époque

Jeudi 11 novembre 2019
Repas suivi du traditionnel loto

1er février 2020
Assemblée générale et Galette des rois

Samedi 21 mars 2020
Repas de printemps

11 Juin 2020
Fêtes des mères et des Pères

11 Novembre 2020
Repas suivi d'un loto

Cyclo club de Chusclan

Le Cyclo club de Chusclan est une association affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) dont le nouveau logo changé récemment devient FF Vélo.

En 2019 nous avons enregistré 24 licences auprès de la Fédération, et 16 adhérents, un nombre qui reste stable.

Le 19 janvier 2019 licenciés, adhérents et leurs familles étaient invités à la soirée galette des rois pour passer un moment de convivialité et échanger les vœux. Pour 2020 la soirée est programmée pour le 18 janvier à la salle du stade.

Au mois de mars, le Magazine Vélo Vert, magazine mensuel spécialisé dans les VTT et VAE (vélo à assistance Electrique) est venu avec toute son équipe procéder à l'élection du VTT et du VAE de l'année sur le site du château de Gicon. Ce magazine influent (60000 lecteurs) dans le milieu du vélo tout terrain procède chaque année à l'élection du meilleur vélo de l'année. Un premier tri a été fait par les lecteurs qui ont choisi 5 marques de vélos. Pendant 2 jours, les fabricants sont venus avec leurs mécaniciens et matériels sur le terrain pour faire essayer les vélos sélectionnés par un jury de 18 personnes. Journalistes et amateurs ont testé ces vélos et en fonction de plusieurs critères ont élu le meilleurs vélo. Deux cyclistes de notre club ont eu le privilège de faire partie du jury.

Après plusieurs réunions de préparation entre l'office du tourisme, l'Agglo, la cave de Chusclan, les membres du Cyclo de Chusclan , nous avons eu en charge la préparation et le balisage des 2 parcours choisis ainsi que l'intendance notamment des repas du midi dans les murs du château , ce qui n'a pas manqué d'impressionner les participants venus de toute la France.

Pour notre séjour d'été nous avons pris la direction de la Savoie ou nous étions logés à Morillon entre Taninges et Samoens. 17 cyclistes ont participé au séjour, Pierre est venu compléter le groupe pour nous faire l'assistance avec un

véhicule.

Notre première journée a coïncidé avec la première alerte canicule de l'été et il a fait chaud même en haute montagne. Après avoir traversé Cluses, nous avons gravi le col de Rome 9.5 kms à 8.7% de moyenne pour arriver à 1297 m, descente sur le Reposoir pour attaquer le col de la Colombière 7.5kms à 8.6% de moyenne, descente sur le grand Bornand pour enchainer le col de la Croix Fry 13 kms à 6.5% de moyenne.

Après un repas en haut du col, l'après midi le groupe s'est partagé, les plus « costauds » sont revenus par la Colombiére et le reste du groupe est revenu par les gorges du Borne.

Le deuxième jour direction Morzine en passant par Samoens et le col de Joue Plane 11kms à 9% de moyenne pour arriver à 1691 m. De Morzine nous avons rejoint Avoriaz par le col de Joue Verte 15kms à 6% de moyenne et le village des chèvres (joli petit village de montagne ou les chèvres déambulent au milieu des touristes et des cyclistes) puis descente à nouveau sur Morzine avec une vue magnifique sur la vallée.

Après le repas retour sur Morillon en passant par les Gets.

Morzine est un rendez vous des VTT avec des remontées mécaniques qui servent l'hiver aux skieurs et utilisées l'été pour monter les cyclistes avec leurs vélos. Les pratiquants VTT de notre groupe ont pu ainsi descendre les pistes dédiés aux vélos et profiter au maximum du cadre superbe de la vallée de Morzine .

Pour notre dernière matinée le col de la Ramaz était au programme.14 kms de montée avec une moyenne de 7% et au sommet une vue imprenable sur le Mont Blanc qui nous a fait oublié la fatigue de ces 3 jours de vélo.

Du 18 au 22 aout Loic Czarneki Chusclanais et licencié au cyclo club s'est élancé sur le Paris-Brest-Paris. Grace aux brevets de 200,400 et 600 kms validés au cours de l'année il a pu s'inscrire sur cette randonnée de 1215 kms. Il a magnifiquement parcouru cette distance dans les délais imposés et a fait honneur au maillot du cyclo club de Chusclan qu'il a porté durant cette performance.

Le samedi 23 Novembre devait se dérouler le 33 Rallye des côtes de Rhône primeurs mais la météo en a décidé autrement. Avec la pluie incessante et l'alerte orange météo sur le Gard nous avons décidé d'annuler notre Rallye.

Le vendredi 13 décembre nous avons tenu notre assemblée générale à la salle du stade. Devant une belle assemblée les rapports, moral et financier ont été approuvés.

Le bureau démissionnaire a été réélu. Notre ami Michel Dehais a souhaité se retirer du bureau pour raison de santé tout en restant adhérent. Nous le remercions grandement pour toutes ses années au club, son implication et son dévouement qui sont un exemple de bénévolat sans condition. Christophe Lavastre a été sollicité pour faire partie du bureau, il a été élu à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée en rappelant que nos sorties hebdomadaires sont le samedi pour les vélos route et à la demande pour les VTT et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre c'est avec plaisir que nous les accueillerons il y a en a pour tous les niveaux.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter notre site https://cycloclubchusclan.jimdofree.com/
Nous tenons à remercier le personnel communal ainsi que celui de la cave de Chusclan pour leur aide et nous vous souhaitons les meilleurs vœux pour 2020.

APE Chusclan

31 octobre 2019 : Halloween

Après une déambulation libre des enfants dans les ruelles du village, retrouvailles à la salle de la bergerie pour un buffet participatif suivi d'une boum déguisée !

10 décembre 2019 : Soirée de Noël

A la suite du Noël de la mairie à la salle multiculturelle, Olaf est venu danser avec les enfants ! Une soirée musicale dansante, service de foodtruck sur place, Yum (restauration asiatique) et Nicolas Willaume (et son fameux meilleur burger de France !!)

Chocolat de Noël

Les parents ont contribué aux finances de l'association en achetant des chocolats Jeff de Bruges pour les fêtes
Merci encore !!

2 février 2020 : Loto
Notre loto à la salle multiculturelle
Cette année encore de nombreux lots grandioses vous seront proposés !

22 mars 2020 : Vide Grenier
A la salle multiculturelle.
Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par email ape.chusclan@gmail.com

3 avril 2020 : Carnaval
Les parents, grand parents et autres accompagnants des enfants seront invités dans l'enceinte de l'école / parc Pontal pour assister au spectacle offert par l'Ape

Chocolats de Pâques
Nous proposerons des chocolats de Pâques à la vente via les carnets de liaison des enfants,
Vente ouverte à tous, n'hésitez pas à nous demander le catalogue par email si vous n'êtes pas déjà dans notre listing !

6 juin 2020 : La fête de l'été
Pour éviter au maximum les canicules estivales nous proposerons notre kermesse début juin

26 juin 2020 : Fête de l'école
Buvette et food truck à la suite du spectacle de l'école

1er juillet 2020 : Sortie APE
Si le budget nous le permet, nous offrirons à tous les enfants de l'école une sortie, l'année dernière nous étions allés à Accroche Aventure faire de l'accro branche !

Voilà une belle année à venir riche en événements !

Nous sommes heureux de proposer ces moments conviviaux et joyeux !
Nous remercions chaleureusement tous les parents, les chusclanais(es), ainsi que la mairie, pour leur soutien et leur investissement, ce qui permet à l'association de vivre et de proposer presque chaque mois un événement !

Pour nous contacter :
ape.chusclan@gmail.com

Sur messenger via Facebook :
page Ape Chusclan

Par voie postale : APE, école publique
avenue du pont 30200 Chusclan

Bonne année à toutes et à tous !!!
Le bureau : Aude, Kevin, Vincent, Julie et Emily

Pour info, réunion publique tous les 1er vendredi du mois à la salle de la bergerie à 20h (en cas de vacances scolaires la réunion se fera le vendredi suivant)

Entrons dans leur danse

Cette année 2019 a été placée sous le signe du changement !

En effet, notre référente et amie Noëlie a été mutée à KOUPELA, ville située dans la région du centre est du Burkina à 140 kms de Ouagadougou. Aussi, ne voulant pas confier votre argent à des personnes qui ne sauraient le gérer, ou encore favoriseraient leur famille (comme c'est malheureusement encore trop souvent le cas), nous allons dorénavant porter nos actions à Koupela et villages alentours, où Noëlie nous a proposé de continuer à nous aider bénévolement.

Nous allons poursuivre nos actions comme nous le faisions à PISSILA c'est-à-dire :

- Acheter des médicaments pour le centre de soins.
- Consentir des microcrédits
- Acheter de la nourriture si le besoin s'en fait sentir
- Acheter et faire installer des moulins à grains dans les villages (comme déjà fait sur la commune de Ouintokoulga).
- Et également répondre à divers besoins pour lesquels nous pourrions être sollicités.

Pour l'instant, nous allons arrêter d'aider les écoles. En effet, les terroristes menacent les instituteurs. Ils leur intiment de ne plus enseigner le français aux élèves, (la langue des traitres) mais seulement l'arabe et le Coran. Les institutrices quant à elles sont menacées si elles ne portent pas le voile. Dans beaucoup d'endroits, les enseignants ont fui et plus de 1000 écoles sont fermées au Burkina Faso …

Depuis son arrivée à KOUPELA, Noëlie

- a consenti un important micro-crédit à un groupement de femmes handicapées (dont certaines atteintes de poliomyélite) pour leur permettre de développer leur

atelier de tissage. Ce microcrédit leur a permis d'acquérir des matières premières nécessaires à la fabrication de nappes et pagnes.

- 13 femmes de Koupéla ont également pu bénéficier d'un microcrédit

MOULINS à GRAINS

2 moulins à grains ont été commandés et seront installés sur les communes de TENGSOBGO et NAKANBA, dès que les habitants auront construit de quoi les abriter. Ces moulins auront plusieurs fonctions à savoir : un bloc pour enlever le son de maïs, le son du riz et le sorgho blanc. Un autre bloc pour moudre la farine, la pâte d'arachides et les haricots, voir même les épices. Ils profiteront également aux habitants des villages alentours.

Comme nous l'avons déjà dit, dans la famille rurale le sort de la femme n'est guère enviable. Les femmes s'occupent quotidiennement des tâches ménagères et de leurs enfants.Parmi les tâches ménagères : LA PRÉPARATION DES REPAS.

Faute d'équipement, les femmes et les fillettes, consacrent entre 3 et 5 heures tous les jours, à piler les céréales afin de les réduire en farine, base de la nourriture de toute la famille. La préparation du mil pour en faire de la farine est un travail très astreignant. Il faut battre les épis, les vanner, puis ensuite transformer les grains en farine. Ce produit fini est utilisé sous forme de bouillie (consommation du petit-déjeuner) ou de pâte alimentaire (consommation du repas de midi) ou encore de couscous (consommation du dîner). Pour piler et moudre les graines, il faut : un grand pilon, la force des bras et beaucoup de patience.

ALORS, Y A QU'A PILER !!!

Les femmes pilent en moyenne :

- 6 kgs de grains par jour pour une famille de moins de 10 membres
- 12 kgs par jour pour une famille de 10 à 20 membres

Un moulin à grains est un grand soulagement pour les femmes :

- Suppression des souffrances liées au pilage,
- Gain de temps : avec un moulin 10 minutes suffisent,
- Possibilité pour les jeunes filles, souvent réquisitionnées dès leur plus jeune âge pour aider leur mère aux tâches quotidiennes, d'aller à l'école.

CES MOULINS SERONT DONC LES BIENVENUS !!

MARCHE de NOEL

Le 1er marché de Noël organisé par l'association a eu lieu le dimanche 1er DECEMBRE, et a été une réussite. Malgré la pluie, les visiteurs ont été nombreux à se déplacer, ce qui a ravi les exposants.

REPAS ANNUEL

SAMEDI 14 MARS 2020, à la salle multiculturelle.
L'animation sera assurée par le groupe « Keep on Rockin ».

MARCHE ARTISANAL

Pour la 2ème année, un marché artisanal et gourmand se tiendra à la salle multiculturelle le 17 MAI.

RECHERCHE de BENEVOLES.

Pour nous permettre d'être présents sur de nombreuses manifestations, et récolter un maximum de fonds pour mener à bien nos actions, nous recherchons des volontaires, pour gonfler notre groupe de bénévoles. i le cœur vous en dit, rien ne vous empêche de venir passer une journée (ou 1/2 journée) avec nous pour «essayer».

Sachez que le mot d'ordre des bénévoles d'Entrons dans leur danse est «Ensemble dans la bonne humeur».

Votre soutien, ainsi que votre fidélité, sont les clefs de notre réussite. Les membres actifs de l'association, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2020.

+ d'informations :

Association Entrons dans leur Danse - 70 Impasse des Oliviers - 30200 CHUSCLAN
07 60 75 86 20 | entronsdansleurdanse30200@orange.fr | www.entronsdansleurdanse.com

SITUATION À PISSILA

Nos amis de Pissila nous donnent régulièrement des nouvelles.

La situation est catastrophique par suite d'attaques terroristes, terroristes qui n'hésitent pas à tuer.

Nombreuses sont les femmes à avoir abandonné villages, biens et activités pour des endroits plus sécurisés. La peur les empêche de retourner dans leur village. Jusque maintenant elles étaient logées dans les écoles qu'il a fallu libérer afin que les cours puissent reprendre. Elles vont être logées sous des tentes...

Cet été, n'étant pas sur place, elles n'ont ni semé, ni récolté, ce qui malheureusement, laisse présager la famine pour l'an prochain.

Selon le Quai d'Orsay, le Burkina-Faso est fortement déconseillé aux voyageurs.

Les Pattes Actives

A la rentrée 2019, nous avons fait évoluer nos activités.

En plus de la randonnée active le mardi matin organisés par Agnès.

Nous proposons une randonnée de loisirs le samedi matin, encadré par Alain et Maryse ou Jérôme pour les personnes appréciant une marche plus tranquille.

Au niveau de la course à pied en plus des entrainements du lundi et jeudi soir, du dimanche matin,

une sortie « Entre Filles » est conduite par Marie-thé le mardi à 18h30. Les coureuses de tous niveaux sont les bienvenues.

Les pattes actives ont participé à l'organisation « d'Octobre rose ». Nous avons balisé et débalisé ; et dessiné le grand parcours.

Le 12 janvier s'est déroulée la Rando de Rois qui a réuni 450 marcheurs par un temps magnifique sur un parcours 'sportif'. Galette et vin chaud attendés les participants dans les salles du Château de Gicon. Un véritable succès !

Aux cours du premier semestre 2020, nous organisons :

- Une sortie à Annecy, autour du lac, le weekend du 18 et 19 avril pour participer au choix au Marathon, Marathon en duo, 10 km ou randonnée.

- La 11éme édition du trail « Une monotrace pour deux châteaux » le dimanche 17 mai. Ce trail comporte deux courses, ''L'Enfant Terrible'' de 13km et ''L'Excellence'' de 26km. Comme indiqué dans le nom de l'événement les parcours traversent le château de Gicon et le château du Jonquier pour terminer avec la traversée de la Cèze et l'arrivée sur le stade. Tracés sur les collines autour de Chusclan les deux parcours proposés sont essentiellement des chemins et des monotraces.

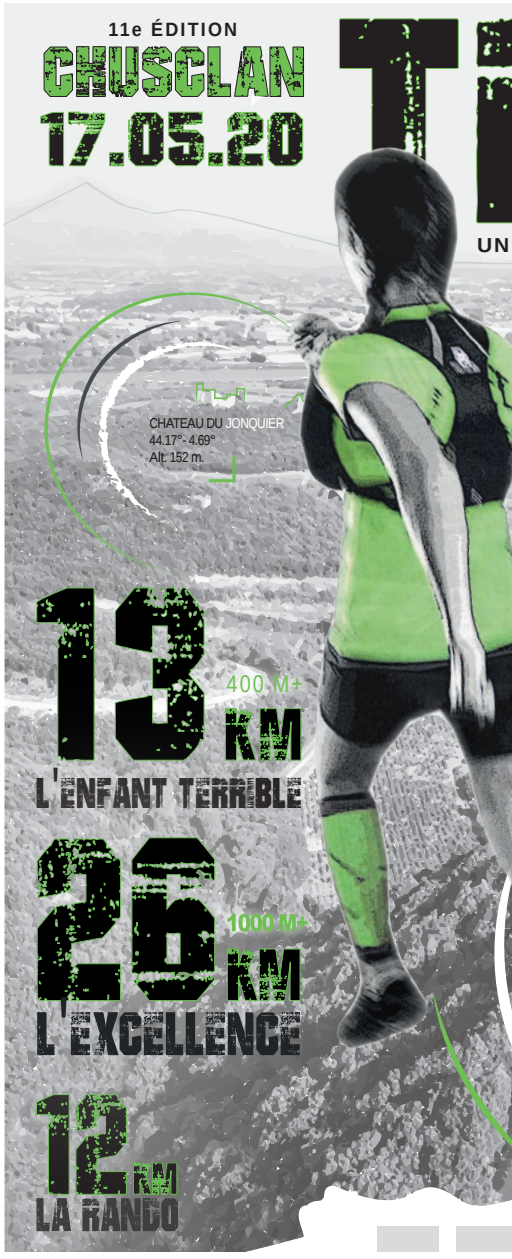

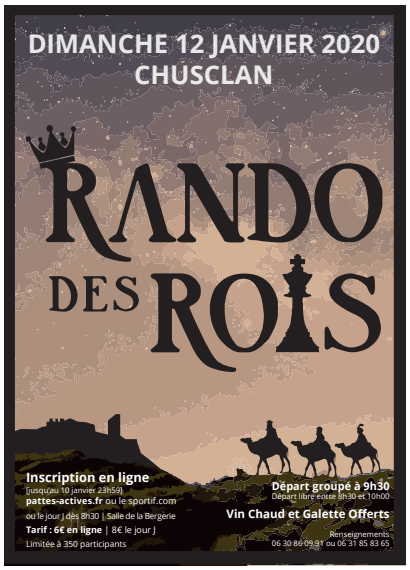

Ensemble Vocal Monticant

L'ensemble vocal MONTICANT a repris ses activités le mardi 3 septembre 2019 à la salle du stade, sous la direction de leur chef de chœur Christel LINDSTAT. A ce jour, une trentaine d'adhérents suivent assidûment les cours.

Si vous aimez le chant, vous pouvez nous contacter pour de plus amples informations :
Mme Chantal BREYSSE 0677854906
Mme Jackie LIPPI 0623997309

A la demande de Monsieur Le Maire et comme chaque année, nous étions présents au cimetière de CHUSCLAN pour la cérémonie du 11 novembre.

Le jeudi 9 janvier 2020 – 20h30 à la salle multiculturelle de CHUSCLAN, nous tiendrons notre assemblée générale.

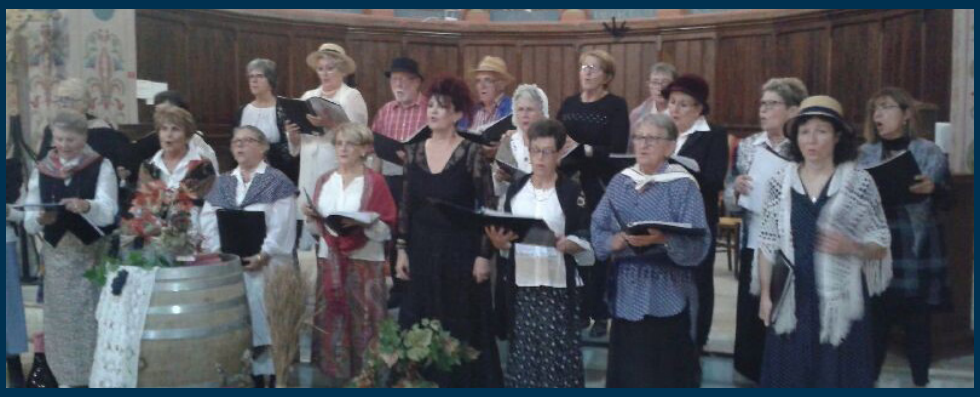

A l'invitation du Syndicat des Vignerons de Chusclan, nous avons participé aux Vendanges de l'Histoire le samedi 12 octobre 2019 en donnant un concert en l'église St julien devant un très nombreuse assistance.

Le dimanche 10 novembre 2019, nous étions également présents pour le concert autour de l'orgue organisé par le comité paroissial et la municipalité en l'église St Julien de CHUSCLAN.

Le samedi 25 avril 2020 à la salle multiculturelle de CHUSCLAN, nous présenterons le « 10ème Printemps des Chorales » entourée de quatre chorales venant d'horizons différents qui ont répondu présents à notre invitation.

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR L'ANNE 2020

ASSOCIATION TERRE ET FORMES

Au 1er étage de la Maison des Arts, à CHUSCLAN, les mains dans la terre c'est le bonheur !

Un atelier lumineux et bien équipé nous accueille les lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14 h à 20 h 30. L'ambiance y est studieuse, mais conviviale et riche en partages en tout genre (idées, compétences, rires, humour, dégustations, 'l'ami secret'..).

Depuis 2005, Maria WALTZ, diplômée des beaux-arts, nous transmet son amour et sa maîtrise de la terre, sa connaissance de nombreuses techniques de la céramique et de la poterie, ainsi que ses conseils éclairés en

COLOMBIN

MOULAGE

PLAQUE

BOÎTE

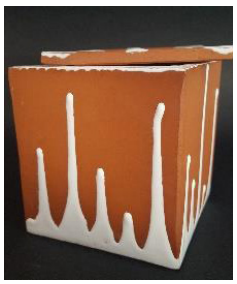

TOUR

RAKU

SIGILLÉE

SCULPTURE

VERNISSAGE

Il a eu lieu le 28 juin 2019. Enfants, débutants et « anciens » ont présenté leurs « oeuvres de l'année » avec beaucoup de fierté.

Nous avions invité le photographe Jean Marie MOREL qui a exposé des photos animalières en rapport avec notre thème de l'année 2019.

Un public nombreux a pu admirer, acheter des poteries, gagner à la tombola et déguster le buffet copieux et de qualité.

Prochain vernissage : le vendredi 12 juin 2020 et samedi 13 toute la journée, à la nouvelle salle des fêtes.

VENDANGES DE L'HISTOIRE

Cette année, nous étions présentes sur plusieurs postes qui ont reçu de nombreux visiteurs.

Stand de vente de poteries

2 cuissons de Raku

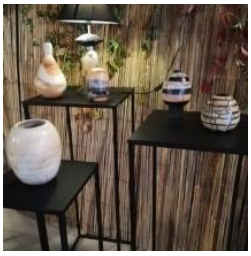

Exposition

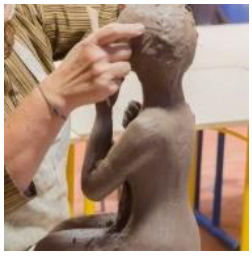

Démonstration de tour et sculpture

Tarifs

25 € d'adhésion annuelle +125 € le trimestre ou 370 € pour l'année
pour 6 heures de cours/semaine (terres et émaux en supplément)
Idée de cadeau : la carte à 72 € pour 6 cours de 3 h + 1/2 paquet de terre

Horaires

Les lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14 30 h à 20 h 30 - Cours pour les enfants le mercredi

Infos et contacts : www.terre-et-formes.jimbo.com

Maria WALTZ : 06.31.15.93.22 – Maison des arts : 04.66.82.84.34

Atelier SCULPT'Art

Après une courte trêve estivale, notre association à rouvert les portes de son atelier de sculpture, en septembre, pour la 4ème édition !

De nouvelles adhérentes sont venues élargir le cercle des habitués pour leur plus grand plaisir. C'est ainsi que tous les mardis, mercredis et jeudis, chacun aime se retrouver pour échanger ses idées, raconter quelques anecdotes mais surtout travailler, parfaire sa technique et élaborer son savoir-faire.

Les résultats sont souvent surprenants et encourageants.

Lors de notre assemblée générale, nous avons renouvelé nos projets « pédagogiques » pour l'année 2020 à savoir un stage obligatoire par an avec un des 3 professeurs de sculpture mis à disposition pour permettre à chacun de progresser. Notre EXPO aura lieu cette année le samedi 6 juin 2020 à la salle du Stade à CHUSCLAN.

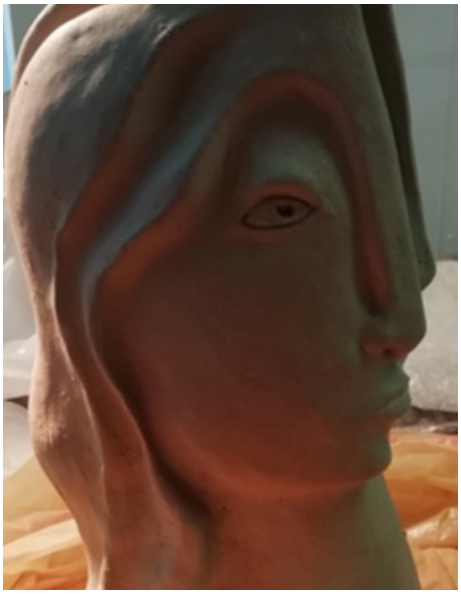

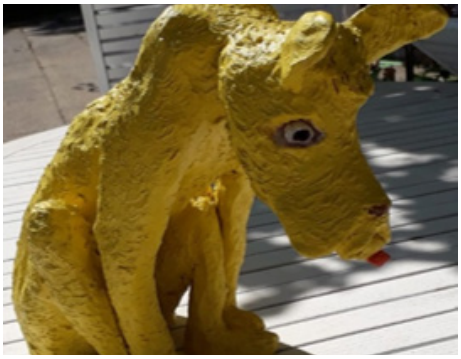

En octobre, nous avons eu le plaisir de participer aux Vendanges de l'Histoire et d'exposer nos œuvres dans le caveau du Père BRIDAINE sous la tutelle de l'Atelier D'art En Ceze, atelier de peinture avec qui nous aimons mêler peinture et sculpture.

Pour 2020 tout reste à faire alors au travail les artistes !!

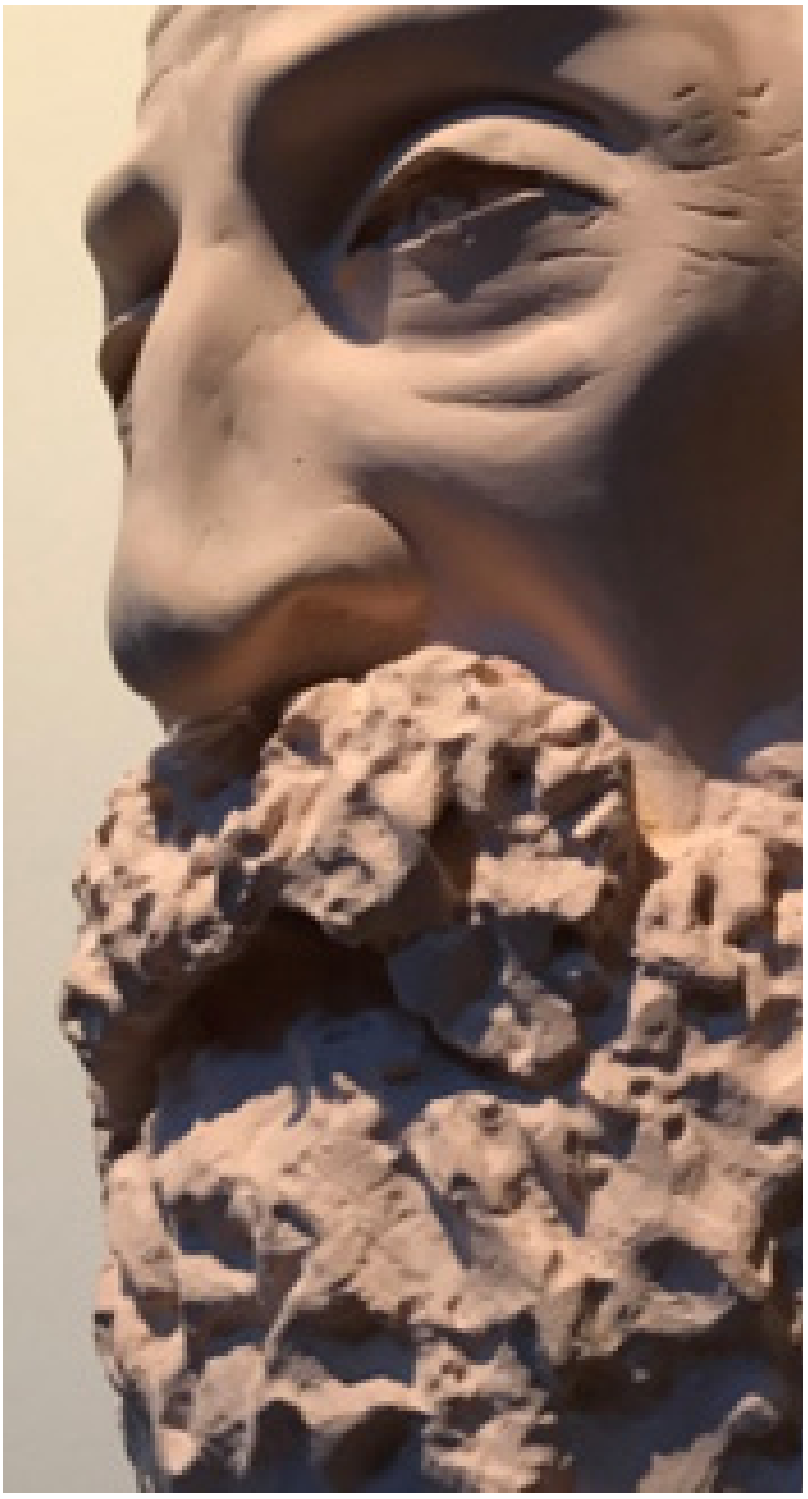

Les Marmottes Chusclanaises

Encore une nouvelle saison qui démarre pour les MARMOTTES CHUSCLANAISES ! Notre assemblée générale du 29 novembre 2019 a vu cette année la salle de la Bergerie archi comble et a réuni un grand nombre de « mordus » venus s'informer sur le nouveau calendrier des sorties, ce qui laisse présager une belle saison à condition que notre très précieuse amie Dame Neige daigne recouvrir les sommets !

Cette année encore, nous renouvelons notre coopération avec nos amis du ski club BOLLENOIS. Il a fallu pour cela fusionner nos calendriers et une réorganisation s'est imposée pour le Ski club BOLLENOIS. Cette entente ayant pour but de mutualiser un plus grand nombre d'adhérents afin de remplir le bus au maximum à chaque sortie. Depuis cette nouvelle organisation aucune sortie n'a dû être annulée d'autant que la fréquentation des Marmottes s'est accrue ces dernières années. A ce propos, nous adressons un très vif remerciement à toutes les Marmottes pour leur fidélité et leur bonne humeur !!

Parfois, les Marmottes s'octroient un peu de repos ! Quoi de plus tentant quand le soleil s'invite sur les sommets !!

Les inscriptions se font tous les mercredis soit à la permanence qui se tient au Café de la Place à Chusclan de 18h30 à 19h30 soit par mail ou par téléphone.

Pour pourrez retrouver de plus amples renseignements, tarifs et calendrier, sur le site de la mairie de Chusclan.

A très vite sur les pistes !

Calendrier

des sorties du samedi

14 dec. 2019
11 janv. 2020
18 janv. 2020
25 janvier 2020
8 février 2020
15 février 2020
29 février 2020
7 mars 2020

INFOS & CONTACT

06 71 06 85 76 | 06 82 36 73 86
lesmarmotteschusclanaises@gmail.com
[FACEBOOK] LES MARMOTTES CHUSCLANAISES

SYNDICAT DES VIGNERONS DE CHUSCLAN

2019 : 1 voyage oenotourisme, 2 évènements.

Voyage Oenotourisme : 3ème voyage.

Organisé en direction du Tarn à la découverte des vins de Gaillac et de son patrimoine cette nouvelle escapade oenotouristique vous a une fois de plus séduit.

Nous remercions vivement tous les participants pour leur confiance et leur …bonne humeur !

Castelnau de Montmiral

Chateau de Saurs

Fête de la Musique : une première pour le syndicat des Vignerons !

En première partie, Tom & Léa deux jeunes artistes chusclanais

Tom

et le groupe « Alter Egaux » ont assuré aux 350 personnes présentes une soirée musicale estivale fortement appréciée dans le très beau cadre du Parc Pontal.

Alter Egaux

Vendanges de l'Histoire : 21éme édition

Nous retiendrons de cette édition le chiffre **302.** Il correspond au nombre de camping-cars en stationnement sur le village lors de cette nouvelle édition (record battu).

Le temps clément de ce week end a contribué une fois de plus au succès de cette manifestation accueillant un très grand nombre de visiteurs envahissant samedi et dimanche les rues de notre village.

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées sur cet événement, les habitants du village qui jouent de jeu des costumes et du prêt des garages, les associations participantes, nos partenaires et sponsors, les vignerons, les journalistes pour leur couverture médiatique, la mairie de Chusclan pour son aide technique et financière.

A voir ou revoir en Replay sur France 3 PACA, l'émission VAQUI tournée à Chusclan lors de cette édition.

PROJETS 2020

Voyage oenotourisme

Le 3, 4 et 5 avril. Nouvelle destination pour le voyage annuel organisé dans le cadre de la découverte des appellations de France.
Nous vous proposons de sillonner la route du Beaujolais à la découverte des Crus, du Beaujolais Villages et du Beaujolais mais aussi du patrimoine naturel et culturel.

Pour toute nouvelle demande de participation : vendangesdelhistoire@orange.fr.
Clôture des inscriptions le 27 janvier.

Fête de la Musique

19, 20 et 21 juin. Au Parc Pontal. Programme en cours de création. Les personnes qui souhaitent participer en tant que chanteur/musicien peuvent d'ores et déjà se faire connaitre auprès du syndicat des vignerons par mail.

Vendanges de l'Histoire

10 et 11 octobre. 22éme édition. Programme en cours de création.

www.fetevigneronnechusclan.com
Suivez-nous sur Facebook !

CHUSCLAN

AGENDA

FÉVRIER

08. Soirée Rock Salsa Cèze Danse

08. Sortie Ski/Snow/Raquette
Les Marmottes Chusclanaises

15. Sortie Ski/Snow/Raquette
Les Marmottes Chusclanaises

29. Sortie Ski/Snow/Raquette
Les Marmottes Chusclanaises

MARS

7. Sortie Ski/Snow/Raquette
Les Marmottes Chusclanaises

14. Tournoi
Tennis Club de Chusclan

14. Soirée Annuelle - Repas dansant
Entrons dans leur danse

21. Repas de printemps
La Belle Epoque

22. Vide Grenier
APE de Chusclan

AVRIL

3. Carnaval *APE de Chusclan*

3. 4.5. Voyage Oenotourisme
Syndicat des Vignerons de Chusclan

25. 10e Printemps des Chorales
Ensembe Vocal Monticant

MAI

17. Tournoi Intervillage
Tennis Club de Chusclan

17. Marché Artisanal
Entrons dans leur Danse

17. Trail de Chusclan
Les Pattes Actives

JUIN

6. Exposition
Sculpt'Art

6. Fête de l'Eté
APE de Chusclan

6. Grande Soirée Live
Cèze Danse

11. Fête des Mères / des Pères
La Belle Époque

12. 13 Vernissage
Terre et Formes

14. Journée Raymond Testi
Club Taurin Lou Mistraou

19.20.21. Fête de la Musique
Syndicat des Vignerons de Chusclan

26. Fête de l'école

JUILLET

1. Sortie Accrobranche
APE de Chusclan

3. Soirée Annuelle
Entre Chusclan et Pissila

11. Repas Médieval
Les Amis de Gicon et du Patrimoine

COMMUNE DE CHUSCLAN
BULLETIN MUNICIPAL
AOÛT-DÉCEMBRE 2019